

## 3 Analyse du patrimoine bâti moderne de Gatineau

### Bilan de l'inventaire

Les pages qui suivent énoncent quelques constats généraux concernant l'inventaire du patrimoine moderne réalisé sur le territoire de la Ville de Gatineau.

#### 3.1 LES BIENS INVENTORIÉS

##### 3.1.1 À l'échelle de la ville

Au total, 164 biens patrimoniaux modernes ont été inventoriés. Dans la majorité des cas, l'âge des biens inventoriés est connu. Il s'agit d'une date de réalisation précise ou approximative basée sur la documentation existante. Les dates de constructions de la plupart des biens se situent entre 1940 et 1980. Dans certains cas, les biens ont été construits à une date antérieure, mais une partie du bâtiment a été ajoutée ou rénovée durant la période d'intérêt.

##### 3.1.2 Par secteurs (anciennes villes)

Rappelons que la Ville de Gatineau a été formée en 2002 par la fusion de cinq municipalités : Aylmer, Buckingham, Gatineau, Hull et Masson-Angers. Le tableau 1 présente la répartition des éléments d'intérêt inventoriés dans l'ensemble des secteurs de la ville (les cinq anciennes villes).

Ancienne ville	Nombre de propriétés
Aylmer	32
Buckingham	13
Gatineau	37
Hull	76
Masson-Angers	6
Total	164

Tableau 1 - Nombre de propriétés par ancienne ville

##### 3.1.3 Par familles typologiques

Lors du processus d'inventaire, les édifices témoignant d'une architecture moderne présents à Gatineau ont été regroupés par typologie. Les 164 biens inventoriés sont associés à l'une des catégories fonctionnelles, définies par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, suivants : RES (Fonction résidentielle); IND (Fonction industrielle); COM (Fonction commerciale); SI (Services et Institutions); TCP (Transport, communication et services publics). Le tableau 2 présente la répartition des éléments d'intérêt inventoriés par typologie fonctionnelle.

Catégories fonctionnelles	Nombre de propriétés
RES	54
IND	1
COM	4
SI	104
TCP	1
Total	164

Tableau 2 - Répartition des éléments d'intérêt inventoriés par typologie fonctionnelle

L'analyse par typologie du patrimoine moderne de Gatineau met en exergue l'importance du nombre d'édifices ou bâtiments de services et institutions construits environ entre 1940 et 1980. Cela traduit la profonde transformation du territoire face aux changements politiques, économiques et sociétaux de l'époque, surtout par rapport à la croissance des services publics et parapublics, et la tertiarisation de l'économie. Notons également le grand nombre de résidences dans l'analyse, témoin de la croissance démographique, et du développement de quartiers résidentiels sur le territoire lors de la période d'étude.

#### **3.1.4 Par institutions propriétaires**

Un groupe de 35 % des biens inventoriés appartient à des institutions gouvernementales et parapubliques. Si l'on ajoute à ce groupe les institutions religieuses, il s'agit de 56 % des biens inventoriés. Parmi ces institutions, citons notamment :

- Société québécoise des infrastructures;
- Services publics et Approvisionnement Canada;
- Commission de la capitale nationale;
- Centres de services scolaires et Commissions scolaires;
- Paroisses et congrégations catholiques et protestantes; et
- Société de transport de l'Outaouais.

### **3.2 ÉTAT DE CONSERVATION**

Comme indiqué en parties 1 et 2, le patrimoine moderne témoigne d'enjeux importants quant à la conservation de sa matérialité. En effet, même s'ils sont modernes, les matériaux tels que le béton, l'acier, l'aluminium et les autres matériaux industrialisés utilisés en extérieurs exigent autant, voire davantage, d'entretien que les matériaux traditionnels. Certains matériaux, dont on connaissait mal le comportement à long terme, de même que certaines composantes architecturales modernes, nécessiteront des soins et des réparations spécifiques et présenteront des défis techniques de conservation. La restauration n'est donc pas réservée à l'architecture ancienne ou traditionnelle et nombre de bâtiments modernes méritent une attention particulière.

#### **3.2.1 État physique**

L'état physique est une évaluation globale de l'état de conservation du bien inventorié, à partir d'un jugement sommaire sur l'ensemble de ses composantes et matériaux. L'état physique a été évalué par le biais d'une observation visuelle d'ordre général extérieure. Elle ne constitue pas une évaluation précise de l'état de ses composantes, assemblages, de sa pérennité ou de la performance du bâtiment. L'état physique est classé selon trois niveaux :

- Bon état apparent;
- Détérioration mineure apparente;
- Mauvais état apparent;

La majorité des biens inventoriés est dans un bon état physique apparent, signifiant qu'ils semblent bien entretenus, ou que leurs composantes possèdent un haut niveau de durabilité. D'autres biens présentent une détérioration mineure apparente, souvent en raison de dommages visiblement superficiels, ou des dégradations plus importantes, mais localisées sur seulement certaines composantes du bâtiment. Seulement trois propriétés inventoriées sont jugées en mauvais état, un nombre restreint qui s'explique en partie par l'omission de bâtiments en piètre état évident de l'inventaire, car ceux-ci ne

permettent pas de respecter les attentes d'intégrité ni de lire un intérêt patrimonial potentiel. Dans les cas où l'état physique n'est pas satisfaisant, les principaux problèmes rencontrés concernent essentiellement l'entretien déficient. L'entretien régulier d'un édifice empêche celui-ci de se dégrader de façon plus importante; dégradation qui nécessiterait par le fait même des travaux et des coûts plus imposants. Le tableau 3 présente la répartition des biens inventoriés par état physique.

État physique	Nombre de propriétés
Bon état apparent	157
Détérioration mineure apparente	6
Mauvais état apparent	3
Total	164

Tableau 3 - répartition des biens inventoriés par état physique

### 3.2.2 Authenticité

L'état d'authenticité<sup>27</sup> d'un édifice est défini en considérant ses caractéristiques générales et particulières par rapport à son état d'origine (parfois présumé) et aux caractéristiques du type architectural auquel il appartient. Ce critère évalue l'importance des transformations apportées à un bien au fil des ans. L'état d'authenticité a été évalué par le biais d'une observation extérieure des biens et de la documentation disponible. L'état d'authenticité, aussi bien matériel que conceptuel, est pris en compte dans cette évaluation. L'état d'authenticité est classé selon trois niveaux :

- Apparence initiale complète;
- Altération mineure (réversible);
- Altération importante (irréversible);

La majorité des biens inventoriés ont connu une part de transformation plus ou moins réversible. Les altérations mineures constituent généralement des remplacements de matériaux, de portes et de fenêtres, probablement lorsque ceux-ci ont atteint la fin de leur vie utile. Il s'agit généralement d'interventions d'entretien et de mise aux normes, normales dans la vie d'un bâtiment. Bien que ces interventions ne respectent pas toujours les modèles et les matériaux traditionnels, il s'agit généralement d'interventions légères et souvent réversibles pour lesquels un retour aux composantes d'origine demeure possible à la base de la documentation historique ou de composantes d'origine existantes. Les altérations majeures, quant à elles, constituent les transformations ou détériorations majeures qui causent de véritables pertes irrécupérables au cadre bâti originel. Il peut s'agir par exemple d'un percement de nouvelles ouvertures, de la suppression d'une galerie ou de la disparition d'éléments d'ornementation. Ces interventions nuisent à la composition générale et font disparaître des éléments importants de l'architecture de l'époque d'étude. Dans ces cas, il y a perte d'authenticité, et ce même s'il existe la possibilité de créer des répliques de composantes supprimées, restaurant ainsi l'intégrité formelle. Le tableau 4 présente la répartition des biens inventoriés par état d'authenticité.

Authenticité	Nombre de propriétés
Apparence initiale complète	19
Altération mineure	111
Altération importante (irréversible)	34
Total	164

Tableau 4 - Répartition des biens inventoriés par état d'authenticité

### 3.3 INTÉRÊT PATRIMONIAL

#### 3.3.1 Les biens reconnus avant la réalisation de l'inventaire

Un groupe de 18 biens inventoriés de la Ville de Gatineau (11 % du corpus total) possédait déjà un statut patrimonial au début du présent inventaire. Il s'agit d'éléments dotés de statuts patrimoniaux incluant la citation (une protection au niveau municipal), ainsi que le classement ou la reconnaissance au niveau fédéral. Cela comprend autant des édifices scolaires, religieux, commerciaux, de services ou d'usines, que des résidences; sont également compris des bâtiments situés au sein de sites patrimoniaux cités. Le tableau 5 présente la répartition des biens inventoriés par statut patrimonial.

Statut patrimonial	Quantité de biens inventoriés
Cité, immeuble patrimonial	1
Cité, situé dans le site patrimonial d'Aylmer	3
Cité, situé dans le site patrimonial du Collège Saint-Alexandre	1
Cité, situé dans le site patrimonial du Portage	3
Cité, situé dans le site patrimonial du Quartier-du-Moulin	1
Cité, situé dans le site patrimonial Hanson-Taylor-Wright	2
Cité, situé dans le site patrimonial Kent-Aubry-Wright	1
Classé (édifice fédéral du patrimoine)	2
Reconnu (édifice fédéral du patrimoine)	4
Total	18

Tableau 5 - Répartition des biens inventoriés par statut patrimonial

#### 3.3.2 Les biens inventoriés selon leur niveau d'intérêt évalué à l'inventaire

##### 1. Les critères de base

L'évaluation des bâtiments inventoriés a été effectuée à partir d'une série de critères. Les résultats des cotes attribuées aux différents critères d'évaluation pour tous les bâtiments inventoriés sont présentés aux pages suivantes. Le lecteur trouvera plus d'informations sur la grille et les critères d'évaluations en Annexe 6.4 Gabarit de fiche d'inventaire et grille d'analyse ainsi que dans la partie 1.2 Méthodologie.

Cette évaluation a été réalisée selon divers critères, dont les exigences suivantes :

##### Intérêt historique :

- Contexte particulier de construction : 0 à 3 points : le bien témoigne à l'échelle de la région ou de la ville des bouleversements/transformations sociaux, économiques, politiques et urbanistiques de son époque.
- Association à un fait historique/Association avec un personnage ou à un groupe significatif : 0 à 3 points : le bien se démarque, à l'échelle de la région ou de la Ville, pour son association à un fait historique marquant et son association avec un personnage ou un groupe significatif.
- Usage originel ou ancien notable : 0 ou 2 points : usage originel ou ancien notable

##### Intérêt technologique :

- Progrès technologique, nouvelles techniques constructives et nouveaux matériaux : 0 à 3 points : le bien illustre des progrès technologiques, des nouvelles techniques constructives et de nouveaux matériaux.

### Intérêt architectural :

- Association à la période moderne : 0 à 3 points : le bien reflète un style architectural associé à la période moderne.
- Exploration formelle et esthétique : 0, 1 ou 3 points : le bien présente une exploration formelle et esthétique singulière.
- Expression fonctionnelle : 0 à 2 points : l'expression du programme fonctionnel d'origine du bien est lisible par une ou plusieurs de ses composantes extérieures : façade (fenestration, rythme, etc.) et/ou volumétrie
- Altération positive : 0 ou 1 point : le bien intègre un ajout ou une intervention réalisée au courant de la période moderne qui rehausse son intérêt.
- Unicité : 0 à 2 points : le bien se distingue dans son corpus typologique ou dans son secteur.
- Association à un architecte : 0, 1 ou 3 points : le bien est conçu par un architecte identifié ou réputé (à l'échelle du Québec, du Canada ou de l'international).

### Intérêt artistique :

- Composante artistique : 0 ou 1 point : le bien comprend au moins une composante artistique, emblématique ou commémorative intégrée à l'architecture ou présente sur son site.

### Intérêt paysager et artistique :

- Point de repère : 0 ou 2 points : Le bien est un point de repère dans son tissu urbain ou le paysage environnant. Il se démarque dans son environnement par rapport à son implantation (retrait important par rapport à la rue ou par rapport aux autres immeubles) ou encore par ses composantes particulières (volumétrie ou hauteur imposante).
- Fait partie d'un ensemble moderne planifié : 0 ou 3 points : le bien fait partie d'un groupe d'immeubles qui forme un ensemble cohérent (par leur relation fonctionnelle, historique, etc.) découlant d'une vision concertée et intentionnelle.
- Composition paysagère : 0 ou 1 point : le bien dispose d'une composition paysagère (circulation, éléments architecturaux ponctuels, végétation, etc.) conçue spécifiquement pour la fonction du lieu ou ajoutée par la suite lors d'une transformation significative (altération positive).

## **2. L'état de conservation**

L'intégrité ainsi que l'authenticité (conceptuelle et matérielle) ont également été prises en compte dans l'échelle de pointage des biens inventoriés. L'authenticité conceptuelle des composantes d'intérêt patrimonial inventoriées concerne surtout les qualités volumétriques, compositionnelles et spatiales caractéristiques de l'édifice. L'authenticité matérielle s'attarde à la nature même des composantes et caractéristiques du bâtiment, à savoir si elles sont d'origine ou non. Il s'agit d'un critère important dans l'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un bien de l'époque moderne. Ce critère évalue l'importance des transformations apportées à un bien au fil des ans. L'état d'authenticité a été évalué le plus précisément possible en comparant l'observation extérieure du bâti et son état initial à partir de la documentation disponible. Ce critère a ainsi été évalué dans les grilles d'évaluations à l'aide du système de pointage suivant :

- Authenticité matérielle et conceptuelle élevée : 2 points — le bien est pratiquement resté inchangé depuis sa construction (apparence initiale complète)
- Authenticité conceptuelle élevée : 1 point — les intentions conceptuelles du bien demeurent clairement lisibles (altération mineure)
- Authenticité conceptuelle faible : 0 point — le bien a été modifié de façon considérable, nuisant à la lisibilité des intentions conceptuelles initiales (altération importante)

Le niveau d'intégrité des éléments patrimoniaux inventoriés est lié à l'évaluation de leur état physique, son niveau d'altération et la lisibilité de ses composantes. L'évaluation repose sur le constat de l'observation des biens inventoriés depuis le domaine public à l'extérieur du bâtiment. Les différents niveaux d'intégrité du système d'évaluation sont les suivants :

- Intégrité élevée : 2 points — les caractéristiques initiales du bien (ouvertures [emplacement], matériaux, etc.) demeurent clairement lisibles (bon état apparent)
- Intégrité moyenne : 1 point — les caractéristiques initiales du bien (ouvertures [emplacement], matériaux, etc.) demeurent lisibles (détérioration mineure apparente)
- Intégrité faible : 0 point — les caractéristiques initiales du bien (ouvertures [emplacement], matériaux, etc.) sont illisibles.

### 3. Le niveau d'intérêt patrimonial

L'addition pondérée des cotes attribuées a permis de dégager un niveau d'intérêt patrimonial global qui représente la somme des critères d'évaluation dont les pointages individuels peuvent varier de l'un à l'autre. L'analyse des biens inventoriés a été effectuée en tenant compte de différents critères. L'intérêt patrimonial a été déterminé à l'aide de cinq cotes : maximum, supérieure, forte, moyenne et faible, chacune correspondant à un pointage spécifique. Voici comment sont réparties ces valeurs :

Échelle de pointage	
Maximum	36
Supérieur	26 à 33
Fort	18 à 25
Moyen	10 à 17
Faible	9 et -

Tableau 6 - Échelle de pointage

- **Maximum** : considérant que peu de lieux issus de la période moderne sont inventoriés actuellement à l'échelle nationale, il est difficile de situer les lieux identifiés à l'inventaire du patrimoine moderne de Gatineau dans un corpus établi et cohérent. Il est recommandé d'actualiser l'inventaire du patrimoine moderne de Gatineau lorsqu'une vision nationale sera documentée et diffusée. C'est pourquoi aucun lieu ne sera inclus dans cette catégorie dans le cadre du présent mandat.
- **Supérieur** : le bien se démarque de façon remarquable sur le territoire gatinois selon les critères d'analyse présentés ci-dessus (historiques, technologiques, architecturaux, artistiques, paysagers et urbanistiques, authenticité et intégrité).
- **Fort** : le bien se démarque de façon significative sur le territoire gatinois ou de façon remarquable dans un corpus spécifique (intérêts, typologie, secteur) selon les critères d'analyse présentés ci-dessus (historiques, technologiques, architecturaux, artistiques, paysagers et urbanistiques, authenticité et intégrité).
- **Moyen** : le bien possède des composantes significatives. Celles-ci ont toutefois pu subir des transformations réversibles altérant la lisibilité et la compréhension du bien. Certains biens peuvent ne pas avoir été altérés, mais possèdent cependant un niveau d'intérêt moyen, car ils sont ordinaires.
- **Faible** : le bien possède des composantes significatives. Celles-ci ont toutefois pu subir des transformations irréversibles altérant la lisibilité et la compréhension du bien. Il peut également s'agir d'un immeuble présentant peu d'intérêt, mais ayant été inventorié en raison de certaines composantes particulières ou de sa localisation.

Niveau d'intérêt	Nombre de propriétés
Supérieur	4
Fort	65
Moyen	93
Faible	2
Total	164

Tableau 7 - Répartition des biens selon le niveau d'intérêt patrimonial

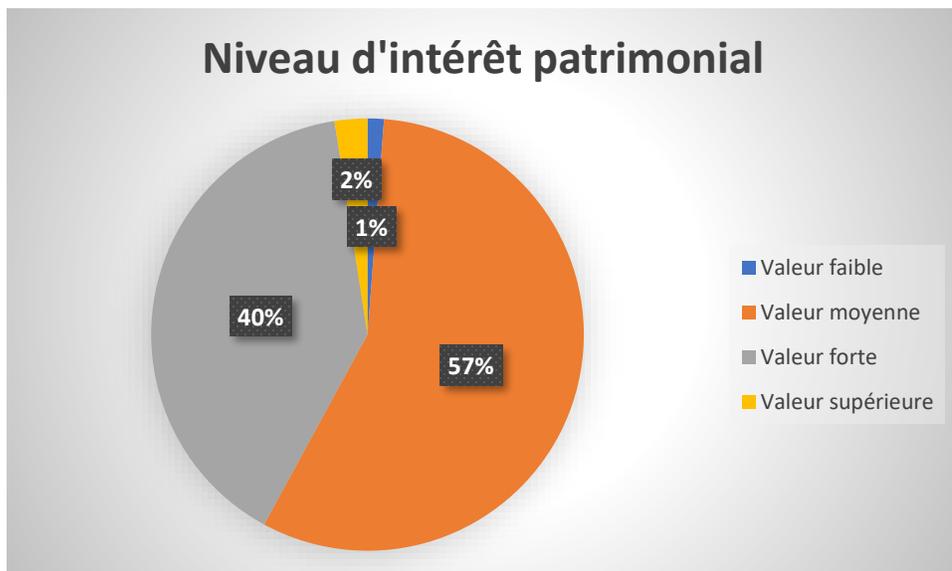


Figure 2 - Répartition des biens selon le niveau d'intérêt patrimonial

L'analyse des biens inventoriés selon un niveau d'intérêt patrimonial met en exergue l'importance des biens de niveau moyen (57 %). Un bâtiment ayant obtenu un niveau moyen ne signifie pas nécessairement que son intérêt patrimonial est bas. Un certain nombre de bâtiments ayant reçu une cote moyenne sont à considérer lors d'études supplémentaires pour leurs valeurs importantes qui peuvent être architecturales, historiques ou urbanistiques seulement.

Il existe actuellement peu de méthode d'évaluation comparable utilisée pour évaluer un corpus d'immeuble moderne. Le niveau d'intérêt patrimonial obtenu par l'application de la méthode d'évaluation élaborée pour ce mandat aurait sans doute pu différer, dans certains cas particuliers, si la méthode d'évaluation avait été différente. Par ailleurs, la mise en application de la méthode d'évaluation a démontré tardivement que certaines résidences possédant des qualités indéniables se trouvaient désavantagées par rapport à d'autres immeubles. Ce point est à considérer dans un processus décisionnel visant par exemple à statuer sur l'avenir d'un bien. **Il importe donc de voir au-delà du niveau d'intérêt attribué.**

### 3.1.1 Les biens inventoriés reflétant les différents thèmes territoriaux

Les 164 biens inventoriés ont été évalués et repartis selon six thèmes territoriaux reflétant l'histoire du territoire de Gatineau durant l'époque moderne. Chaque bien est associé à 1 à 3 thèmes cibles; dans certains cas, il arrive qu'un édifice soit associé à davantage de thèmes. Le thème 5, traitant de la transformation du territoire à l'époque moderne, est le plus récurrent, puisqu'il concerne 135 des biens inventoriés (82 %), suivi par le thème 6 concernant l'accélération des développements technologiques et scientifiques (50 % du corpus total) et le thème 1 sur l'Église sous la modernité (42 %). Le tableau 6 présente la répartition des biens par thèmes territoriaux.

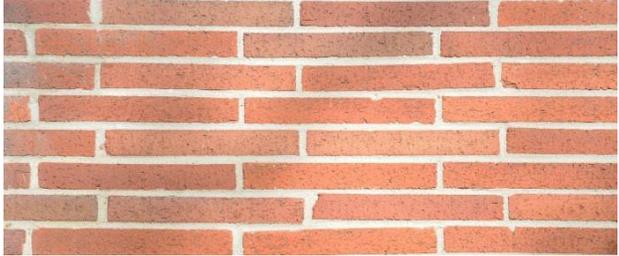
Thème	Nombre de propriétés
Thème 1 - L'Église sous la modernité	71
Thème 2 - Le développement des institutions publiques	43
Thème 3 - Les concurrences gouvernementales et territoriales	19
Thème 4 - La croissance de l'économie de service	15
Thème 5 - La transformation du territoire	135
Thème 6 - L'accélération des développements technologiques et scientifiques	82

*Tableau 8 - Répartition des biens inventoriés par thèmes territoriaux*

## 3.2 TRAITs CARACTÉRISTIQUES DU PATRIMOINE BÂTI MODERNE DE GATINEAU

### 3.2.1 Composantes architecturales récurrentes des biens inventoriés

Liste non exhaustive de composantes et matériaux architecturaux associés à l'architecture moderne courante à Gatineau.

Composante	Définition	Exemples
Bardage (aussi : planche)	revêtement de pièces de bois ou d'autres matériaux (aluminium, PVC, etc.) plus longs que larges et peu épaisses; peut être posé de diverses façons (à la verticale, à l'horizontale, à la diagonale, avec ou sans couvre-joint, etc.)	
Brique romaine	type de brique d'argile allongée à l'horizontale	
Pierre à appareillage cyclopéen	assemblage de maçonnerie de pierres aux unités irrégulières et avec des joints de mortier d'épaisseur uniforme; à ne pas confondre avec la maçonnerie en moellons ou en pierres des champs	
Béton armé	matériau composite constitué d'armatures métalliques dans le béton, à la fois résistant à la compression et à la traction; peut être formé sur place ou préfabriqué	

Composante	Définition	Exemples
Béton coulé	béton formé sur place à l'endroit même où il doit constituer une des composantes du bâtiment, à l'aide de coffrages temporaires qui donnent la forme et texture à l'ouvrage final	
Maçonnerie de béton	assemblage constitué d'unités de béton typiquement rectangulaires, et de joints de mortier; peut aussi comprendre des armatures métalliques	
Béton préfabriqué	composantes en béton fabriquées en usine ou sur le chantier, avant leur mise en œuvre	
Chambranle	cadre, souvent mouluré, qui entoure une ou plusieurs ouvertures (de porte, de fenêtre, etc.)	
Dans-œuvre	dit pour un espace enfoncé dans la volumétrie d'un bâtiment, mais qui est entièrement ouvert sur l'extérieur sur au moins un côté (loggia, etc.)	

Composante		Définition	Exemples	
Fenêtre	composée	fenestration comprenant plusieurs sections qui sont fixes ou ouvrables		
	en bandeau	fenestration composée d'une série de panneaux vitrés juxtaposés à l'horizontale		
	Chicago	type de fenêtre composée symétrique, constituée d'une large section centrale fixe et flanquée de deux fenêtres à guillotine plus étroites		
	en claire-voie	ouverture de fenêtre située en hauteur ou près du sommet d'un mur		
Mur-rideau (aussi : devanture)		un type de paroi extérieure sans aucune fonction structurale, généralement formée d'éléments préfabriqués (verre, panneau opaque, et système de cadre) et accrochés à la structure du bâtiment		

Composante	Définition	Exemples
Tierce (aussi : tiercé)	fenêtre(s) située(s) d'un ou des deux côtés d'une porte	
Toiture	avant-toit saillant (aussi : proéminent; surplombant)	
	ondulée (aussi : plissée)	<p>toit de forme rabattue, à au moins trois « plis »</p> 
	paraboloïde hyperbolique	<p>toit en forme courbée définie par une série de lignes droites et non parallèles qui sont rapprochées entre elles à une extrémité et plus éloignée à l'autre extrémité; peut être composé de pièces droites, formant ainsi une structure robuste et visuellement complexe à partir de composantes couramment disponibles</p> 
Tympan	section opaque dans un mur - rideau comprise au-dessus ou en dessous de sections vitrées	

Tableau 9 – Composantes architecturales récurrentes des biens inventoriés

### 3.2.2 Les matériaux : entre tradition et modernité

L'époque moderne est une période de grands changements qui se remarque également à l'échelle des matériaux. À l'instar de l'architecture moderne à travers le monde, celle de Gatineau incarne alors un mélange – parfois harmonieux, parfois contrasté – de techniques constructives, et de matériaux traditionnels et modernes. Les architectes de la région ont recherché un équilibre entre l'utilisation de matériaux traditionnels et l'exploration de nouvelles technologies et matériaux contemporains. D'une part, on observe l'utilisation de matériaux traditionnels comme la pierre et le bois, qui font écho à l'héritage architectural de la région ainsi qu'aux méthodes de construction toujours largement répandues, appréciées pour leur durabilité, leur facilité d'entretien et leur esthétique intemporelle. D'autre part, l'architecture moderne de Gatineau adopte l'innovation en intégrant des matériaux contemporains. Il s'agit par exemple du verre, de l'acier et du béton, largement utilisés pour leurs propriétés structurelles solides et efficaces et leur esthétique audacieuse qui sont témoins d'un certain engouement de la population. Les bâtis sont régulièrement un mélange des deux époques, ce qui relève des intentions conceptuelles en quelque sorte hétérogènes : des matériaux relativement proches de leur état naturel et distinctement travaillés à la main sont souvent juxtaposés avec des composantes d'exécution évidemment industrielle et mécanisée. Cependant, selon la période exacte de construction, la combinaison de ces différents matériaux diffère en fonction de la disponibilité ou du niveau de connaissance de ces derniers. De grandes tendances de construction et combinaisons de matériaux peuvent alors être identifiées, comme l'intégration de la brique dans les écoles ou édifices de bureaux en structure et revêtement de béton.

### 3.2.3 Des édifices iconiques

Certains édifices de l'époque moderne à Gatineau sont devenus iconiques pour plusieurs raisons. Il peut notamment s'agir de structures architecturales qui incarnent l'évolution ou le progrès de la ville au fil des décennies, de point de repère dans l'espace ou de concept novateur dont leur esthétique les érige en symboles de modernité et de dynamisme. D'autres ont une signification historique importante et sont devenus des repères emblématiques de Gatineau. Par exemple, la Maison du citoyen, au 25, rue Laurier (Image 36), avec son architecture distinctive, sa position centrale et son usage civique continu, est devenue un symbole de la gouvernance locale et de la participation citoyenne. L'ancien Hôtel de Ville de Buckingham, 515, rue Charles (Image 38), exprime lui aussi un esprit civique; sa préséance, ses ornements et matériaux attrayants rappelant l'ancienne municipalité indépendante. Par ailleurs, l'Imprimerie nationale, 45, boulevard Sacré-Cœur (Images 3, 20, 29) ou l'ensemble Place du Portage (Images 4, 15, 16) représentent des symboles des grands projets de rénovation urbaine de l'époque menés surtout par le gouvernement fédéral. La maison Mayrs, 121, rue Basswood (Image 37) et l'Église de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, 14 rue de la Guadeloupe (Image 2) quant à elles, sont des innovations par leur facture moderne qui contraste avec les édifices traditionnels. Les photos ci-dessous présentent une sélection non exhaustive davantage d'édifices iconiques modernes de Gatineau.

D'autres exemples d'édifices iconiques possibles, déjà illustrés dans ce rapport, comprennent :

- Ancienne église du Très-Saint-Rédempteur, 221, rue Saint - Rédempteur (image 12)
- Maison Strutt, 1220, chemin de la Montagne (Images 21, 22)
- Ancienne École Reboul, 125, boulevard Sacré-Cœur (Image 27)
- Ancienne prison de Hull, 75, rue Saint-François (Image 26)
- L'ancienne église Notre-Dame-des-Neiges, 3, rue Donat-Saint - Amour (Image 28)



Image 36 – Maison du citoyen, 25, rue Laurier.  
Source : Ville de Gatineau, v. 2018.



Image 37 – Maison Mayrs, 121, rue Basswood.  
Source : Ville de Gatineau, 2022



Image 38 – Ancien Hôtel de Ville de Buckingham, 515, rue Charles.  
Source : Société d'histoire de Buckingham, date nc

### 3.2.4 Une architecture modeste à considérer

Un certain nombre de bâtiments à facture plus sobre ou discrète de Gatineau représentent tout de même un intérêt patrimonial. En effet, par leur intérêt historique et communautaire ou leurs composantes physiques, ils sont représentatifs d'une architecture modeste à considérer. La conservation de ce type d'architecture permet de représenter à travers des exemples un phénomène architectural, social ou politique plus large d'une période. Ainsi, même si un type ou modèle de bâtiments semble peu remarquable, il peut être important de conserver un témoin de cette famille d'édifices pour garder une trace d'une certaine tendance ou innovation de l'époque.

Citons notamment les « Écoles de Duplessis » principalement présentes dans le secteur de Gatineau, qui sont des institutions éducatives conçues selon les plans types du Département de l'Instruction publique lors des années 1950 et au début des années 1960. Bien que l'architecture normalisée de ces écoles soit généralement conventionnelle et économique, elles sont le témoignage des bouleversements survenus à l'époque moderne à Gatineau visant à moderniser le Québec et améliorer l'accès à l'éducation.



Image 39 – École du Nouveau-Monde, édifice Monseigneur-Lemieux, 66, rue Saint-Rosaire. Source : Ville de Gatineau, 2023



Image 40 – École Massé, 1, rue Saint-Alexandre.  
Source : Ville de Gatineau, 2023

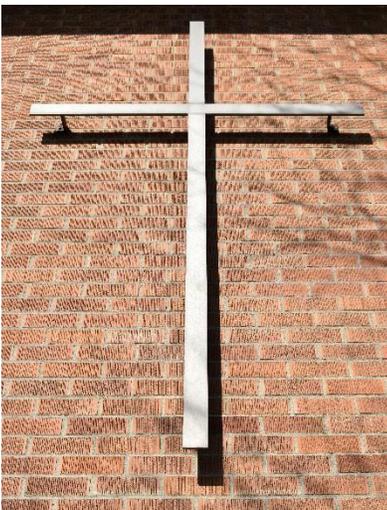
### 3.2.5 Importance des paysages

L'importance de la contribution du traitement paysager ou d'un concept particulier pour un site est incontestable dans l'architecture moderne à Gatineau. Que ce soit pour une partie spécifique du site ou pour l'ensemble de la propriété, l'aménagement paysager joue un rôle essentiel dans la conception d'un environnement harmonieux et attrayant. Les architectes de la région comprennent l'importance de la relation entre l'architecture et son contexte naturel et urbanistique, et ils intègrent souvent les éléments paysagers pour améliorer l'esthétique globale, créer une connexion avec les composantes naturelles, et assurer un accès adéquat au bâtiment.

Par exemple, la période moderne à Gatineau est témoin de la généralisation des marges de recul, en particulier à l'avant des bâtiments, qui favorisent une relation harmonieuse avec la rue et une nouvelle perception de l'espace public. Ces marges de recul créent un sentiment d'ouverture, de convivialité, d'intimité et de respect de l'environnement urbain, typique du développement urbain nord-américain de l'époque. À l'arrière des bâtiments, des marges de recul sont également généralisées, mais plus souvent utilisées pour servir d'espace de loisirs, tels que des jardins privés, des cours ou des zones de détente, où les utilisateurs peuvent profiter d'intimité et de tranquillité. Également, de généreux reculs de bâtiments sont régulièrement adaptés en allées véhiculaires et terrains de stationnement plus ou moins vastes, aménagements incontournables de l'époque où la possession de voitures privées est fortement généralisée et leur utilisation, le mode de transport privilégié.

Concernant la topographie de Gatineau, la plupart des secteurs sont généralement plats. Cependant, certains quartiers sont dotés de sites escarpés, de ruisseaux ou d'autres particularités géographiques. Les architectes modernes ont su tirer parti de ces caractéristiques uniques et ont créé des aménagements ingénieux qui s'adaptent à la topographie du site pour concevoir des architectures singulières. Nous retrouvons notamment certains secteurs en bord de boisés où l'ensemble des bâtis intègrent généralement des techniques d'aménagement architectural et paysager en terrasses suivant la topographie pour tirer profit de l'espace et, selon le cas, des vues surplombantes ou panoramiques depuis ou à l'intérieur des sites, ainsi que créer des concepts qui se fondent harmonieusement dans l'environnement naturel.

### 3.2.6 Importance des œuvres artistiques, emblématiques et commémoratives



*Image 41 – École du Nouveau-Monde, édifice Monseigneur-Lemieux, 66, rue Saint-Rosaire. Source : Ville de Gatineau, 2023*

De nombreux édifices inventoriés présentent des composantes qui ont été catégorisées comme étant des œuvres artistiques, emblématiques ou commémoratives. Intégrées à l'architecture ou avec l'aménagement paysager, ces œuvres se distinguent d'autres composantes de nature ornementale ou décorative par l'« autonomie » de ces premières par rapport à l'architecture (ou le paysage). Un ornement ou un constituant décoratif, tel qu'une moulure, est conçu principalement pour agrémenter et accentuer les composantes architecturales (ouvertures de portes et fenêtres, transition du mur au toit, etc.); un constituant artistique, emblématique ou commémoratif, quant à lui, a souvent un sens esthétique et thématique distinct du bâtiment, même si l'œuvre est supportée ou encadrée par l'édifice et si elle peut signaler un rapport important avec le programme fonctionnel du lieu.

Donc, les églises sont presque sans exception munies de croix, et très souvent d'autres composantes extérieures telles que des vitraux, des sculptures ou des

mosaïques de thèmes religieux. Plusieurs écoles gatinoises présentent également des croix sur leurs façades, témoignant des origines catholiques de ces institutions pourtant aujourd’hui laïques, ou un lettrage du nom d’origine de l’établissement.

Aussi, d’autres bâtiments présentent des armoiries d’anciennes municipalités ou des organismes qui les ont commandés et occupés; ou ils intègrent des fresques, reliefs ou autres œuvres artistiques; ou des plaques commémoratives soulignant un personnage, une communauté ou un évènement d’importance. Enfin, certains occupants aux activités artistiques installent leurs propres œuvres sur leurs résidences ou lieux de travail. Composantes de formes complexes ou simples, en lien avec des utilisations ou propriétaires courants ou anciens, ces œuvres incarnent et soulignent des aspects clefs de l’intérêt patrimonial des lieux.



Image 42 – Ancienne bibliothèque municipale de Hull, 39, rue Leduc.  
Source : Ville de Gatineau, 2022



Image 43 – École Massé, 1, rue Saint-Alexandre.  
Source : Ville de Gatineau, 2023



Image 44 – Maison Mayrs, 121, rue Basswood.  
Source : Ville de Gatineau, 2022

### 3.2.7 Le groupement d’édifices moderne : secteurs et ensembles modernes planifiés

Dans les années 1950 et 1960, une tendance s’est manifestée au Québec consistant à regrouper différents types d’institutions à travers la construction d’ensembles modernes planifiés. Cette tendance se caractérisait principalement dans les nouveaux quartiers résidentiels et de banlieue où des écoles et des églises étaient régulièrement jumelées. Ces constructions reflétaient l’importance de l’Église et la structure du système d’éducation publique de l’époque. Cette tendance s’est également manifestée par la construction d’ensembles modernes planifiés de maisons résidentielles offrant une vision cohérente. En ce sens, mentionnons le secteur Skyridge, un



Image 45 – Maison Bailey, 157, rue Chestnut.  
Source : Studio Versa, 2022



Image 46 – Centre Asticou, 241, boulevard de la Cité-des-Jeunes.  
Source : Ville de Gatineau, 2022

exemples notables de maisons isolées aux qualités architecturales semblables et innovantes au sein d'un même ensemble, un concept novateur à Gatineau.

L'époque moderne est également témoin de la formation de secteurs constitués de plusieurs constructions modernes. Il s'agit notamment de la tendance à regrouper les nouvelles institutions éducatives afin de partager certains aménagements ou de construire des parcs à proximité d'écoles de façon que les cours de récréation se fondent dans les parcs. Ces circonstances créent un nombre important de secteurs institutionnels et récréatifs à Gatineau lors de l'époque moderne.

C'est également le cas des commerces qui sont concentrés en secteurs commerciaux modernes, tandis que d'autres édifices à vocation commerciale s'intègrent dans des contextes urbains plus traditionnels des centres-villes des anciennes villes et villages du territoire gatinois.



Image 47 – Ancien magasin A. L. Achbar, 85, promenade du Portage.  
Source : Ville de Gatineau, années 1970.



Image 48 – Édifice Lauzon, 143, promenade du Portage. Source : Ville de Gatineau, 2023.



Image 49 – Ancien cinéma Cartier, 119, promenade du Portage.  
Source : Ville de Gatineau, 2023.



Image 50 – Ancienne succursale de la banque Provinciale, 500, avenue de Buckingham.  
Source : Ville de Gatineau, 2023.



# **Inventaire du patrimoine bâti moderne de la Ville de Gatineau**

Rapport synthèse

## **ANNEXE 6.4 : GABARIT DE FICHE D'INVENTAIRE ET GRILLE D'ANALYSE**

DATE : Janvier 2024

**1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Adresse :		 <p><i>Photographie montrant une vue principale du bâtiment</i></p>
Dénomination :		
Secteur (ex ville) :		
Sous-secteur (quartier) :		
Matricule :		
Typologie :		
Usage actuel :		
Usage d'origine :		
Date de construction :		
Architecte :		

**Statut(s) ou désignation(s)**

Statut :	Catégorie :	Autorité :	Date :
<i>Identification de tout statut officiel de protection ou d'une désignation</i>			

**2 - CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES**
**Volumétrie**

Plan :	
Nombre d'étages :	

**Élévation(s)**

Description :	Matériaux principaux :

**Toiture(s)**

Description :	Matériaux principaux :

**Élément(s) en saillie**

Description :	Matériaux principaux :
<i>Exemple d'élément en saillie : avant-toit, balcon, cheminée, etc.</i>	

Adresse

### Ouvertures

**Composition :**

*Courte description de la composition des ouvertures sur la façade avant*

**Porte de l'entrée principale**

Type :	Matériaux principaux :

### Fenêtres

Type(s) :	Matériaux principaux :
	<i>Identification des matériaux principaux de cadres de fenêtres et des vitrages</i>

### Autres

Type :	Matériaux principaux :

### Ornements

Emplacement(s) :	Type(s) :	Matériaux principaux :
<i>Emplacement et identification des éléments d'ornementation intégrés à l'architecture</i>		

### Œuvres d'art, œuvres commémoratives et emblèmes intégrés à l'architecture

Emplacement(s) :	Type(s) :	Matériaux principaux :

### État

*Évaluation de la condition globale des composantes extérieures du bâtiment*

État physique :	
État d'authenticité :	

*Évaluation de la présence et de la lisibilité des composantes extérieures d'origine du bâtiment*

Adresse

3 - CARACTÉRISTIQUES CONTEXTUELLES	
Milieu d'implantation :	
Type d'implantation :	
Fait partie d'un ensemble moderne planifié :	
Fait partie d'un secteur :	
Relation(s) avec le contexte environnant (vues et percées visuelles, lien fonctionnel, etc.) :	
Bâtiment(s) secondaire(s) ou complémentaire(s) :	

4 - CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES	
Topographie (nivellement) :	
Principales composantes paysagères:	
Aménagement des circulations piétonnières et véhiculaires :	
Œuvre(s) d'art :	
Autres caractéristiques d'intérêt :	

5 - INFORMATIONS HISTORIQUES	
Mandataire(s), propriétaire(s) d'origine :	
Architecte(s), concepteur(s) :	
Entrepreneur général :	
Autres (ingénieur, paysagiste, designer d'intérieur, etc.) :	

---

*Adresse*

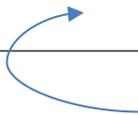
## Synthèse

Synthèse contenant :

- une description du contexte historique de construction;
- une présentation des principales caractéristiques de l'immeuble;
- une présentation des modifications réalisées sur l'immeuble depuis sa construction.

### 6 – ANALYSE D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Niveau :	Niveau d'intérêt patrimonial attribué
----------	---------------------------------------

Intérêt(s) associé(s) :	 <i>Identification d'intérêts associés (historique, technologique, architectural, artistique, paysager et urbanistique)</i>
Justification :	

Thème(s) associé(s) :	<i>Identification de thématiques territoriales associées :</i> <i>Thème 1 : L'église sous la modernité;</i> <i>Thème 2 : Le développement des institutions publiques;</i> <i>Thème 3 : Les concurrences gouvernementales et territoriales;</i> <i>Thème 4 : La croissance de l'économie de service;</i> <i>Thème 5 : La transformation du territoire;</i> <i>Thème 6 : L'accélération des développements technologiques et scientifiques</i>
Justification :	

Composantes significatives :	<i>Identification des composantes (constituants physiques) associées à l'intérêt patrimonial du bâtiment</i>
------------------------------	--

Adresse

**7.1 – PHOTOGRAPHIES ACTUELLES**

*Maximum de huit photographies contemporaines montrant la condition globale du bâtiment ainsi que ses détails architecturaux*

---

Adresse

**7.2 – IMAGES HISTORIQUES**

*Maximum de huit images historiques (plans, photographies, ou autres) montrant la condition globale d'origine ou ancienne du bâtiment.*

*Cette section peut également contenir un encadré intitulé « Autres images ». Dans un tel cas, on peut y retrouver des photographies ou croquis d'un immeuble relativement similaire qui a été conçu par le même architecte.*

<p><i>Maximum de huit images historiques (plans, photographies, ou autres) montrant la condition globale d'origine ou ancienne du bâtiment.</i></p> <p><i>Cette section peut également contenir un encadré intitulé « Autres images ». Dans un tel cas, on peut y retrouver des photographies ou croquis d'un immeuble relativement similaire qui a été conçu par le même architecte.</i></p>	

Adresse

**8 – RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES**

---

*Adresse*

**GUIDE**  
**GABARIT DE GRILLE D'ÉVALUATION LÉGENDE – VERSION COURTE (1/1)**



Inventaire du patrimoine bâti moderne  
 numéro de fiche :

Nom du bien :  
 Évaluation :

**Analyse par intérêt**

Intérêts	Critères	Pointage
Historique	Contexte particulier de construction	
	Association à un fait historique / Association avec un personnage ou à un groupe significatif	
	Usage originel ou ancien notable	
Technologique	Progrès technologique, nouvelles techniques constructives et nouveaux matériaux	
Architectural	Association à la période moderne	
	Exploration formelle et esthétique	
	Expression fonctionnelle	
	Altération positive	
	Unicité	
Artistique	Association à un architecte	
	Composante artistique	
Paysager et urbanistique	Point de repère	
	Fait partie d'un ensemble moderne planifié	
	Composition paysagère	
Authenticité		
Intégrité		
<b>Total</b>		

**Analyse par thématique**

Thématiques	Association
Thème 1 - L'Église sous la modernité	
Thème 2 - Le développement des institutions publiques	
Thème 3 - Les concurrences gouvernementales et territoriales	
Thème 4 - La croissance de l'économie de service	
Thème 5 - La transformation du territoire	
Thème 6 - L'accélération des développements technologiques et scientifiques	

**Échelle de pointage**

Maximum	36
Supérieur	26 à 33
Fort	18 à 25
Moyen	10 à 17
Faible	9 et -

Dernière mise à jour :

Adresse

**GUIDE  
GABARIT DE GRILLE D'ÉVALUATION LÉGENDÉ – VERSION LONGUE (1/2)**



Inventaire du patrimoine bâti moderne  
Grille d'évaluation légendée

Intérêt	Critères	Légende	Pointage	Total
Intérêt historique	Contexte particulier de construction	Supérieur : le bien témoigne à l'échelle de la région ou de la ville des bouleversements/transformation sociales, économiques, politiques et urbanistiques de son époque.	3	Maximum : 3 points
		Fort : le bien témoigne à l'échelle du secteur des bouleversements/transformation sociales, économiques, politiques et urbanistiques de son époque.	2	
		Moyen : le bien témoigne, à l'échelle du secteur, d'au moins un des éléments du niveau précédent.	1	
		Faible : le bien ne témoigne pas des bouleversements et/ou transformation sociales, économiques, politiques ou urbanistiques de son époque.	0	
	Association à un fait historique / Association avec un personnage ou à un groupe significatif	Supérieur : le bien se démarque, à l'échelle de la région ou de la Ville, pour son association à un fait historique marquant et son association avec un personnage ou un groupe significatif.	3	Maximum : 3 points
		Fort : le bien se démarque, mais à l'échelle du secteur, pour son association à un fait historique et son association avec un personnage ou un groupe significatif.	2	
		Moyen : le bien se démarque pour au moins l'une des raisons du niveau précédent.	1	
Usage original ou ancien notable	Faible : le bien n'est pas associé à un fait historique ou avec des personnages ou groupe significatif.	0	Maximum : 2 points	
	Oui (Exemple : un hôtel de ville, une institution liée à une congrégation religieuse, etc.) Non	2 0		
Intérêt technologique	Progrès technologique, nouvelles techniques constructives et nouveaux matériaux	Supérieur : le bien illustre des progrès technologiques, des nouvelles techniques constructives et de nouveaux matériaux.	3	Maximum : 3 points
		Fort : le bien illustre au moins deux des éléments suivant : progrès technologique, nouvelles techniques constructives ou nouveaux matériaux.	2	
		Moyen : le bien illustre au moins un des éléments suivant : progrès technologique, nouvelles techniques constructives ou nouveaux matériaux.	1	
		Faible : le bien n'illustre pas de progrès technologiques, de nouvelles techniques constructives et ne présente pas de nouveaux matériaux.	0	
Intérêt architectural	Association à la période moderne	Supérieur : le bien reflète de manière exemplaire un style architectural associé à la période moderne.	3	Maximum : 3 points
		Fort : le bien reflète plusieurs caractéristiques d'un style architectural associé à la période moderne.	2	
		Moyen : le bien reflète au moins une caractéristique d'un style architectural associé à la période moderne.	1	
		Faible : le bien ne s'inscrit pas clairement dans un style architectural associé à la période moderne.	0	
	Exploration formelle et esthétique	Supérieur : le bien reflète une exploration formelle et esthétique qui rompt totalement avec la tradition et qui se démarque fortement par rapport aux autres immeubles du même type. (Exemple : volumétrie de forme nouvelle et unique, géométrique, etc.)	3	Maximum : 3 point
		Fort : le bien présente une exploration formelle et esthétique singulière.	1	
		Faible : le bien ne reflète pas d'exploration formelle ou esthétique particulière.	0	
	Expression fonctionnelle	Fort : l'expression du programme fonctionnel d'origine du bien est clairement exprimée dans l'ensemble de ses composantes extérieures : façade (fenestration, rythme, etc.) et volumétrie	2	Maximum : 2 points
		Moyen : l'expression du programme fonctionnel est lisible à travers une seule composante extérieure.	1	
		Faible : l'expression du programme fonctionnel n'est pas lisible.	0	
	Altération positive	Oui : le bien intègre un ajout ou une intervention réalisée au courant de la période moderne qui rehausse son intérêt.	1	Maximum : 1 point
		Non	0	
Unicité	Fort : le bien se distingue de façon importante dans son corpus typologique ou dans son secteur, soulignant son unicité.	2	Maximum : 2 points	
	Moyen : le bien se distingue dans son corpus typologique ou dans son secteur, soulignant son unicité, mais de façon plus modérée.	1		
	Faible : le bien ne se distingue pas dans son corpus typologique ou dans son secteur.	0		
Association à un architecte	Fort : le bien est conçu par un architecte réputé à l'échelle du Québec, du Canada ou de l'international.	3	Maximum : 3 points	
	Moyen : le bien est conçu par un architecte connu (identifié), mais dont la réputation est moins remarquable qu'au niveau précédent	1		
	Faible : le bien n'est pas conçu par un architecte, ou aucun architecte n'est identifié.	0		
Intérêt artistique	Composante artistique	Oui : le bien comprend au moins une composante artistique intégrée à l'architecture ou présente sur son site.	1	Maximum : 1 point
		Non	0	
Intérêt paysager et urbanistique	Point de repère	Oui : Le bien est un point de repère dans son tissu urbain ou le paysage environnant. Il se démarque dans son environnement par rapport à son implantation (retrait important par rapport à la rue ou par rapport aux autres immeubles) ou encore par ses composantes particulières (volumétrie ou hauteur imposante).	2	Maximum : 2 points
		Non	0	
	Fait partie d'un ensemble moderne planifié	Oui : le bien fait partie d'un groupe d'immeubles qui forme un ensemble cohérent (par leur relation fonctionnelle, historique, etc.) découlant d'une vision concertée et intentionnelle. Exemple : ensemble bâti rue des Capucines, ensemble de la rue Coallier, ensemble Portage, école jumelée à une église sous une même institution.	3	Maximum : 3 points
		Non	0	
	Composition paysagère	Oui : le bien dispose d'une composition paysagère (circulation, éléments architecturaux ponctuels, végétations, etc.) conçues spécifiquement pour la fonction du lieu ou ajoutée par la suite lors d'une transformation significative (altération positive).	1	Maximum : 1 point
		Non	0	

# GUIDE

## GABARIT DE GRILLE D'ÉVALUATION LÉGENDÉ – VERSION LONGUE (2/2)

Authenticité	Élevée : les composantes ainsi que les intentions conceptuelles d'origine sont restées inchangées (apparence initiale complète)	2	Maximum : 2 points
	Forte : les intentions conceptuelles du bien demeurent clairement lisibles (altération mineure)	1	
	Faible : le bien a été modifié de façon considérable, nuisant à la lisibilité des intentions conceptuelle initiales (altération importante)	0	
Intégrité	Élevée : les caractéristiques initiales du bien (ouvertures (emplacement), matériaux, etc.) demeurent clairement lisibles (bon état apparent)	2	Maximum : 2 points
	Moyenne : les caractéristiques initiales du bien (ouvertures (emplacement), matériaux, etc.) demeurent lisibles (détérioration mineure apparente)	1	
	Faible : le bien a été modifié de façon considérable, engendrant l'altération ou la perte des caractéristiques initiales (mauvais état apparent)	0	

Maximum	<b>33</b>
Supérieur	<b>26 et +</b>
Fort	<b>18 à 25</b>
Moyen	<b>10 à 17</b>
Faible	<b>9 et -</b>

### Analyse par thématique

Thématiques	Légende	Association
<b>Thème 1 - L'Église sous la modernité</b> <i>Mots clefs : l'église pour la communauté (sobriété et modestie dans l'architecture; implication de l'Église dans les enjeux communautaires) • Impact des évolutions théologiques sur l'organisation des lieux de culte (concile Vatican II) et autres réformes • dominance de l'Église (catholique ou protestante)</i>	<b>Fort</b> : illustre de manière exemplaire la thématique	forte
	<b>Moyen</b> : illustre la thématique, mais de façon moins marquante qu'au niveau précédent.	moyenne
	<b>Non applicable</b> : N'illustre pas la thématique	n/a
<b>Thème 2 - Le développement des institutions publiques</b> <i>Mots clefs : croissance du secteur public • déclin des principales religions • rapport Parent sur l'éducation • rapport Castonguay sur la santé • Rôle croissant de l'État dans l'éducation de masse et les soins de santé • Évolution de la pédagogie • Institutions éducatives et culturelles en tant qu'expression nationale (canadienne ou québécoise) ou régionale • multiplication des institutions fédérales et québécoises • amélioration des services publics et parapublics dans l'Outaouais</i>	<b>Fort</b> : illustre de manière exemplaire la thématique	forte
	<b>Moyen</b> : illustre la thématique, mais de façon moins marquante qu'au niveau précédent.	moyenne
	<b>Non applicable</b> : N'illustre pas la thématique	n/a
<b>Thème 3 - Les concurrences gouvernementales et territoriales</b> <i>Mots clefs : interventions fédérales • identités municipales et régionales • bilinguisme officiel et promotion du fédéralisme • multiplication des institutions québécoises • construction d'immeubles de bureaux et de bâtiments pour les gouvernements • montée du nationalisme québécois (révolution tranquille, etc.) • affirmation des noyaux municipaux et des gouvernements locaux • amélioration des services publics et parapublics dans l'Outaouais</i>	<b>Fort</b> : illustre de manière exemplaire la thématique	forte
	<b>Moyen</b> : illustre la thématique, mais de façon moins marquante qu'au niveau précédent.	moyenne
	<b>Non applicable</b> : N'illustre pas la thématique	n/a
<b>Thème 4 - La croissance de l'économie de service</b> <i>Mots clefs : tertiarisation de l'économie • développement et croissance de la fonction publique fédérale, provinciale et municipale • construction d'immeubles de bureaux, de bâtiments commerciaux, d'écoles et d'hôpitaux • déclin des industries (à la suite de l'évolution de l'économie mondiale et la désuétude du parc industriel + reflet d'une intention politique de l'aménagement du territoire • déclin des économies agricoles, minières et forestières</i>	<b>Fort</b> : illustre de manière exemplaire la thématique	forte
	<b>Moyen</b> : illustre la thématique, mais de façon moins marquante qu'au niveau précédent.	moyenne
	<b>Non applicable</b> : N'illustre pas la thématique	n/a
<b>Thème 5 - La transformation du territoire</b> <i>Mots clefs : exode rural • augmentation de la population (surtout de la classe moyenne) • augmentation de la taille des villes • construction de nouveaux logements et de quartiers résidentiels (étalement urbain en périphérie) • aménagement de nouveaux commerces • augmentation de l'ampleur et de la diversité des besoins en infrastructures • influence des véhicules à moteur et de l'automobile individuelle dans l'aménagement du territoire et l'architecture • réaménagements et rénovation des centres-villes (rénovation urbaine) • protection de l'environnement (parcs et loisirs)</i>	<b>Fort</b> : illustre de manière exemplaire la thématique	forte
	<b>Moyen</b> : illustre la thématique, mais de façon moins marquante qu'au niveau précédent.	moyenne
	<b>Non applicable</b> : N'illustre pas la thématique	n/a
<b>Thème 6 - L'accélération des développements technologiques et scientifiques</b> <i>Mots clefs : développement de nouveaux matériaux et techniques de construction • progrès en matière d'ingénierie • recherche et exploration spatiales et formelles • nouvelle perception du bien être des usagers • nouvelles hiérarchies dans le traitement des circulations • préservation et reconnaissance progressive du patrimoine culturel</i>	<b>Fort</b> : illustre de manière exemplaire la thématique	forte
	<b>Moyen</b> : illustre la thématique, mais de façon moins marquante qu'au niveau précédent.	moyenne
	<b>Non applicable</b> : N'illustre pas la thématique	n/a